

PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE du 6 octobre 2023

Présents : Mmes, MM., BEASSE J.-C., BEASSE F., DESCHAMPS, DHORNE, DURAND, LE NAOUR, LEDOIGT, MAGNAUDEIX, PERRET, PETIT

Invités Mmes GLEIZES, POULIQUEN

Pouvoirs : Mmes, MM. BARRAY, BIROT, BLANDIN, CELLIER, DARDILLAC, DOUILLARD, DUBOIS, DRAY, DURAND H., GOURNAY H., GOURNAY L., JOIGNANT F., JOIGNANT L., JOSSE, LEGRAND S., LEGRAND M., LETONNELIER R., LETONNELIER M., MALAFOSSE J.-M., MALAFOSSE M., MELLET, ROUQUIE, SAINT DENIS, SAWASTYANOWICZ M., SAWASTYANOWICZ H., TOURNASSOUD, WECKSTEIN M, WECKSTEIN F.

La Présidente ouvre la séance et remercie les personnes présentes et toutes celles ayant transmis un pouvoir permettant ainsi d'obtenir le quorum nécessaire pour délibérer valablement. L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour transmis le 21/09/2023 pour la saison 2022/2023 s'étendant du 01/09/2022 au 31/08/2023.

1-Approbation du procès-verbal

Les procès-verbaux des assemblées générales des 28 janvier et 3 juin 2023 n'appellent pas de commentaires. Ils sont approuvés à l'unanimité.

2 - Rapport moral 2022/2023

Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 03 juin 2023, les statuts ont redéfini la nature des activités du Club de Loisirs pour les recentrer sur les activités sportives uniquement.

Jusqu'à cette date, l'association a organisé diverses activités de Loisirs (peinture, jeux société, travaux d'aiguilles, etc.) désormais reprises par l'association Maison pour Tous de Pressagny-L'Orgueilleux.

Le Club compte 81 adhérents au titre de la saison 2022/2023. Des remerciements sont adressés aux diverses institutions à l'origine de contributions financières en particulier la commune de Pressagny-L'Orgueilleux.

Vote du rapport moral 2022/2023

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : Unanimité

3-Rapport d'activité 2022/2023

Notre section Gym compte 2 animateurs diplômés, Eric, le mardi et, David, le vendredi. L'activité marche encadrée uniquement par des bénévoles par J.-C. Béasse et D. Mallard regroupe 46 inscrits à la rentrée 2022/2023. Jean-Claude BEASSE fait un point sur l'activité : à peu près 15 marcheurs réguliers, il constate que les sorties réalisées à l'extérieur attirent un plus grand nombre de marcheurs. Un reportage photo réalisé pendant les sorties à l'extérieur de la saison est présenté en réunion.

Les autres activités de loisirs : la peinture (animée par J. Modai), les travaux d'aiguilles et le scrabble rassemblent une dizaine de participants à chaque séance.

La Présidente remercie aussi tous les bénévoles animant les activités. Hormis pour l'activité gymnastique pour laquelle nous employons des animateurs salariés, les activités dépendent entièrement de la volonté et de la disponibilité de bénévoles pour les encadrer, aussi les activités peuvent fluctuer d'une saison sur l'autre.

Le rapport d'activité n'appelle pas de commentaires.

Vote du rapport d'activité 2022/2023 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : Unanimité

4-Rapport financier 2022/2023

Le document récapitulatif des éléments financiers de la saison est diffusé en séance.

Le compte de résultat 2022/2023 est commenté par ligne :

- S/total GYM = les adhésions ne couvrent toujours pas la totalité des dépenses
- S/total Fonctionnement = les cotisations couvrent les frais de fonctionnement
- Les subventions reçues sont importantes et obtenues au prix de montage de dossiers très complets

Un déficit de 781,29 € lié à l'activité GYM est constaté. Les sommes placées en réserve vont permettre de combler le déficit.

Vote du rapport financier 2022/2023 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : Unanimité

5- Budget prévisionnel 2024/2025

Concernant l'activité gymnastique et le constat du déficit, la présidente demande l'avis des présents pour faire évoluer le montant de l'adhésion. Un accord est obtenu à l'unanimité pour décider d'une augmentation de 10 € à la rentrée de septembre 2024.

La présidente fait part d'un courrier émanant de la Mairie « pour que le conseil municipal puisse prendre les décisions concernant les associations souhaitant une subvention les dossiers de demande doivent répondre à plusieurs critères :

- . Factures ou devis à présenter pour les commandes de matériel, équipement
- . Situation de la trésorerie
- . Présentation du ou des projets pour justifier la demande de subvention ».

Compte tenu des sommes disponibles en réserve (11 505 €), le club ne présentera pas de demande de subvention à la Commune.

Concernant l'utilisation de la subvention de 500 € accordée au titre de l'année 2023, celle-ci a été utilisée pour compléter les équipements de sport (pierres de rivière, échelles de rythme, Pilates ring).

Vote du budget prévisionnel 2024/2025 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : Unanimité.

6-Orientation des activités 2024/2025

Il est difficile de trouver de nouvelles orientations pour la saison à venir, il est nécessaire de consolider celles existant actuellement. Une nouvelle activité de Qi Gong a démarré en octobre.

Notre animateur de gym, Eric, souhaite que le club s'équipe d'haltères plus lourds qui viendront en complément de ceux existants. Il est à noter le souhait d'Eric de partir à la retraite en fin de saison 2024. Le club fera valoir sa demande de remplacement auprès du Groupement d'Employeurs en début d'année 2024.

Le rapport sur l'orientation des activités n'appelle pas de commentaires.

Vote orientation des activités 2024/2025 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : unanimité.

7-Rapport du vérificateur aux comptes

Y. Ledoigt présente le travail de vérification des comptes pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

8-Renouvellement mandat vérificateur aux comptes

Y. Ledoigt est candidate au poste de vérificateur aux comptes. Pas d'autre candidat.

Les adhérents émettent un avis favorable à l'unanimité au rapport du vérificateur et à l'élection de Y. Ledoigt à ce poste.

9-Renouvellement du bureau

Quatre postes sont à pourvoir : Président, Vice-président, Trésorière, Secrétaire.

La Présidente, la Trésorière et la Secrétaire se représentent.

La Vice-présidente, Liliane DURAND, ne renouvelle pas sa candidature à un mandat électif mais souhaite continuer d'assurer sa tâche de bénévole au sein de l'association.

Pas de nouvelles candidatures.

Les adhérents émettent un avis favorable à l'unanimité à la composition du bureau suivante :

- Présidente : Marie-M. Magnaudeix
- Trésorière : Jacqueline Dhorne
- Secrétaire : Elisabeth Perret.

10-Questions diverses

- La mairie a renouvelé son accord pour l'utilisation de la salle de sports pour la saison 2023/2024. L'entretien est à la charge du Club. Un appel est fait aux bénévoles pour un chantier participatif afin de réaliser l'entretien de la salle et sa désinfection. Une intervention par trimestre est décidée. La première intervention pour le ménage est fixée au vendredi 3 novembre 2023.
- Demande de miroirs pour les cours de Qi Gong sur un pan de mur de la salle
- Concernant l'activité MARCHÉ, J.-C. Béasse propose que soit examinée la possibilité de faire l'acquisition d'un T-shirt personnalisé à utiliser dans le cadre des sorties extérieures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

La Pdte
Marie-M. Magnaudeix



COMPTE DE RESULTAT
SAISON 2022/2023
(du 01/09/2022 au 31/08/2023)

DEPENSES

	Col. 1 prévisionnel 2022/2023	Col. 2 réalisées 2022/2023	Col. 3 prévisionnel 2024/2025
658610 Licences	1 400,00	1 456,60	1 500,00
658600 Affiliation CODEP27	30,00	60,00	60,00
621 Groupement employeurs (salaires)	8 470,00	6 610,70	7 500,00
sous-total GYM	9 900,00	8 127,30	9 060,00
616 Assurances	600,00	559,18	600,00
626 Télécommunications		34,80	0,00
6063 Petit matériel		0,00	0,00
6064 Fournitures de bureau		0,00	0,00
658 Divers		0,00	0,00
sous-total Fonctionnement	600,00	593,98	600,00
661 Frais financiers	0,00	0,18	55,00
sous-total Divers	0,00	0,18	55,00
MONTANT TOTAL	10 500,00	8 721,46	9 715,00
		DEFICIT	
		-781,29	

LIQUIDITE au 31/08/2022

Caisse	413,18
Banque	4 553,86
Livret	11 483,42
Total	16 450,46

RECETTES

	Col. 1 prévisionnel 2022/2023	Col. 2 réalisées 2022/2023	Col. 3 prévisionnel 2024/2025
758810 Adhésions GYM	7 000,00	5 338,70	7 500,00
77 Remboursement GE	0,00	0,00	120,00
sous-total GYM	7 000,00	5 338,70	7 620,00
7444 Subvention Mairie PO	500,00	500,00	0,00
744310 DPT/ Aide au Sport	300,00	269,00	300,00
744320 DPT/FDVA2	1 000,00	1 000,00	1 000,00
sous-total Subventions	1 800,00	1 769,00	1 300,00
758810 Cotisations	700,00	810,00	770,00
7681 Produits financiers	0,00	22,47	25,00
sous-total Divers	700,00	832,47	795,00
MONTANT TOTAL	9 500,00	7 940,17	9 715,00

LIQUIDITE au 01/09/2023

Caisse	413,18
Banque	3 750,10
Livret	11 505,89
Total	15 669,17